

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30
5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à :
cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction L. Bierny, D. Bilmans, J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans(+)

Abonnement : 20 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 20 € pour quatre

Prix au numéro : 6 €

Qui sommes-nous ? Visitez : <http://congo-cahiers-du-congo.org/>



Document de la couverture :



Entier postal n°53, vue 31 surchargé «15» au groupe B type IV.

Carte postale en service intérieur au départ de BUTA le 12 VI 1922 et arrivée à BOMA le 12 VII 1922.

Sommaire

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale et la diffusion de l'information au Congo	2
Les surcharges 15 et 30 sur les entiers postaux	6
La rémunération du capitaine de l'Hirondelle en 1898	10
Les affranchissements avec les timbres de l'émission des parcs nationaux sur le courrier aérien	16

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale et la diffusion de l'information au Congo

M.Hopperets

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale a été soudain et inattendu. Pour rappel, l'élément déclencheur du conflit a été l'assassinat le 28 juin 1914 à Sarajevo de l'héritier du trône d'Autriche, l'Archiduc Franz Ferdinand.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la France et, dès le 4 août, les Allemands envahissaient le territoire belge.

Malgré la soudaineté de cette guerre, la population européenne était bien informée du déroulement des opérations, principalement grâce à la presse quotidienne qui avait une grande importance à cette époque.

Si la population belge était tenue au courant de l'évolution de la guerre, il n'en allait pas de même pour les Européens se trouvant au Congo, qui restèrent plusieurs semaines dans l'ignorance du conflit. C'est ce que nous allons tenter d'illustrer au moyen de deux documents.

Le premier document est une carte vue écrite à Kabamba sur la rivière Kwango à la frontière avec l'Angola. Cette localité est située un peu au sud de Popokabaka. La carte est affranchie côté vue au moyen d'un timbre de 10 centimes de l'émission de 1910 oblitéré à Popokabaka le 12 septembre 1914, soit plus d'un mois après le début de l'invasion de la Belgique.



La carte est adressée à un sous-lieutenant à Gand. Elle est revêtue d'un cachet d'arrivée bilingue Postes Militaires Belgique n° 8 et de diverses inscriptions manuscrites : « Officier », « 2 ligne », « Hôpital ».

La date du cachet d'arrivée P.M.B. semble être 18-XI-1914, mais l'espace entre le X et le I laisse supposer qu'il pourrait également s'agir du 18-XII-1914.



De toute façon, Gand étant occupée par les troupes allemandes depuis le 12 octobre 1914, le destinataire ne s'y trouvait plus. Il se trouvait probablement dans la zone non envahie, dans un hôpital de campagne, soit affecté à l'hôpital, soit en traitement après avoir été blessé.

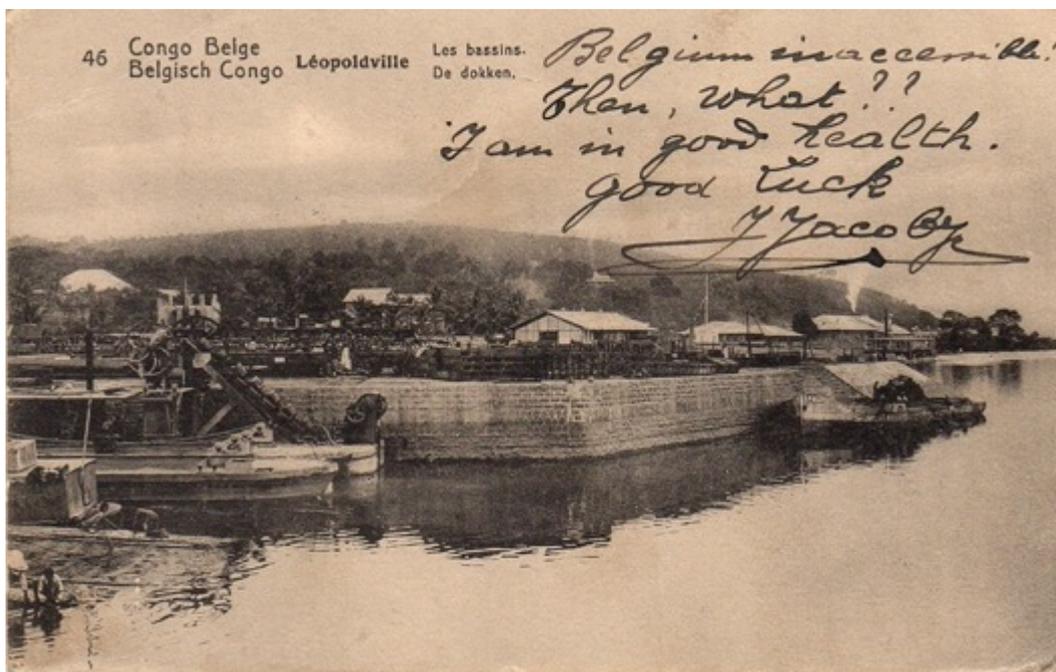
Mais ce qui nous intéresse dans le cadre du présent article, c'est le texte de la carte. En effet, l'expéditeur, après avoir décrit l'endroit où il se trouve, y mentionne « Les vacances ont-elles été bonnes ? ». Sur base de cette question, nous pouvons affirmer que lorsqu'il a écrit ces mots, soit au mois de septembre 1914, l'auteur du texte était toujours dans l'ignorance du début de la guerre.

Le second document est un entier postal avec vue à 10 centimes écrit à Elisabethville le 29 septembre 1914 à destination de Landen. L'oblitération d'Elisabethville porte la date du 5 octobre 1914.



Le texte de la carte est rédigé en langue anglaise et en voici, en substance, la traduction :

Cher Frère,
Je suis très inquiet, donne-moi de tes nouvelles.
Où es-tu ? Qu'es-tu devenu ?
Une de mes lettres est revenue de Londres – mention « Belgique inaccessible !! »



Côté vue :

Belgique inaccessible ! Alors, quoi ??
Je suis en bonne santé.
Bonne chance.
Signé J. Jacoby

Comme on peut le constater à la lecture de ce texte, à la date du 29 septembre 1914, l'expéditeur n'est toujours pas informé du déclenchement de la guerre.



Pour la petite histoire, on peut ajouter que la carte été retenue par les Allemands et distribuée après la fin de la guerre car le cachet d'arrivée à Landen porte la date du 18-XII-1918 !

La surcharge 15 et 30 sur les entiers postaux

C. Hénuzet

Comment reconnaître les différentes surcharges « 15 » et « 30 ».

1° Les surcharges **15**

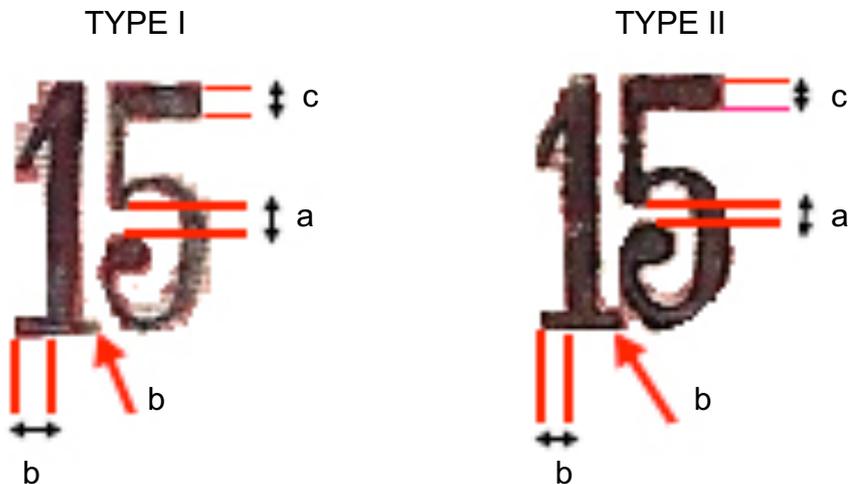
On peut les classer en deux groupes, A et B :



A : il n'y a pas d'ergot au bout de la barre horizontale du « 5 »

B : il y a un ergot au bout de la barre horizontale du « 5 »

Groupe A : on trouve le TYPE I et le TYPE II



TYPE I : a => l'espace entre la boucle et le bas de la verticale est de 1 mm
b => la barre horizontale côté gauche du pied du « 1 » est le double du côté droit.
c => l'épaisseur de la barre horizontale est de 3/4 mm (cfr C.SBEP/BCSC)

TYPE II : a => l'espace entre la boucle et le bas de la verticale est de 1/2 mm
soit la moitié du TYPE I
b => la barre horizontale du pied du « 1 » est de même distance de part et d'autre de la verticale.
c => l'épaisseur de la barre horizontale est de 1 mm (cfr C.SBEP/BCSC)

Groupe B : on trouve les TYPE III – IV – V – VI



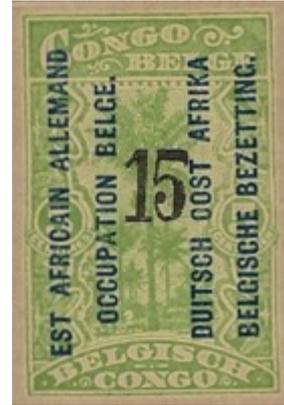
Type III



Type IV

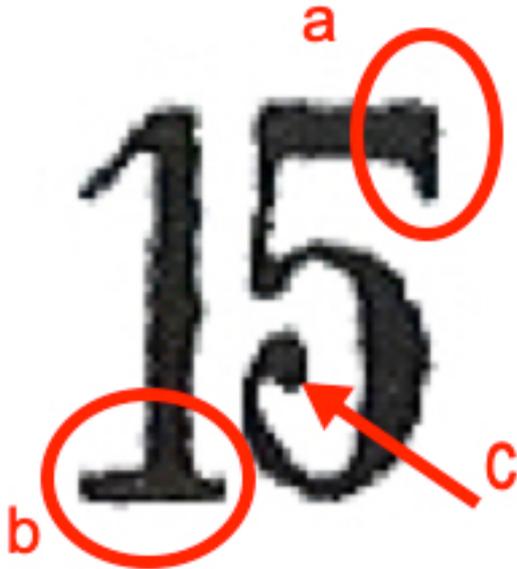


Type V



Type VI

Comment différencier les 4 types : Trois points à prendre en compte



a : L'ergot au bout à droite et en bas de la barre horizontale du « 5 ».

b : La barre horizontale du pied du « 1 ».

c : La boule de la boucle du « 5 ».

Remarque importante :

Il ne faut pas s'attarder sur l'épaisseur de la surcharge. La surcharge apposée à Bruxelles, le fut avec beaucoup de rigueur et est généralement plus nette et plus fine, tandis que celle apposée à la colonie est généralement plus épaisse.

Bruxelles

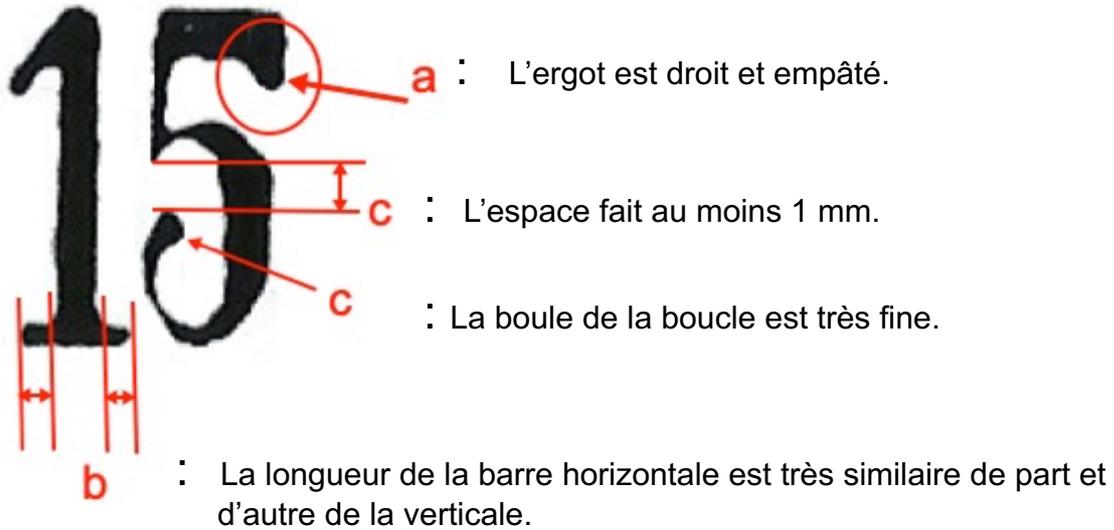


TYPE IV

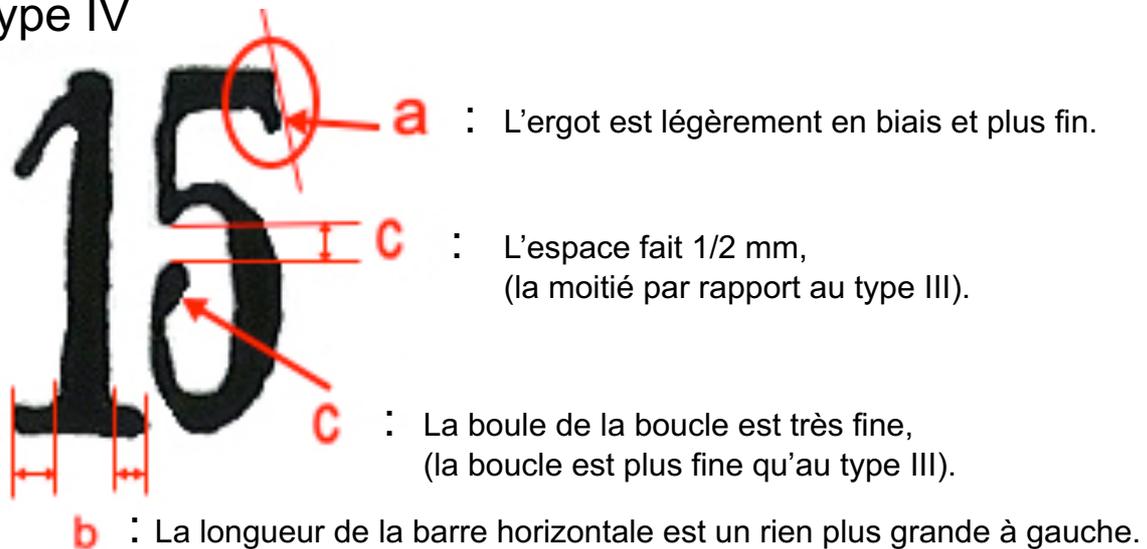


Colonie

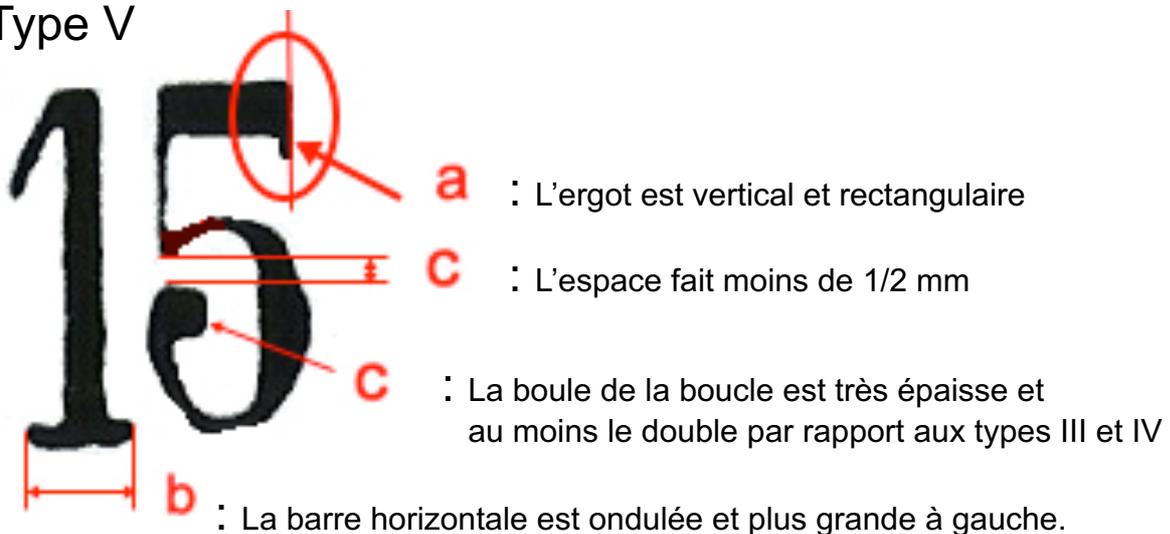
Type III



Type IV



Type V



Type VI

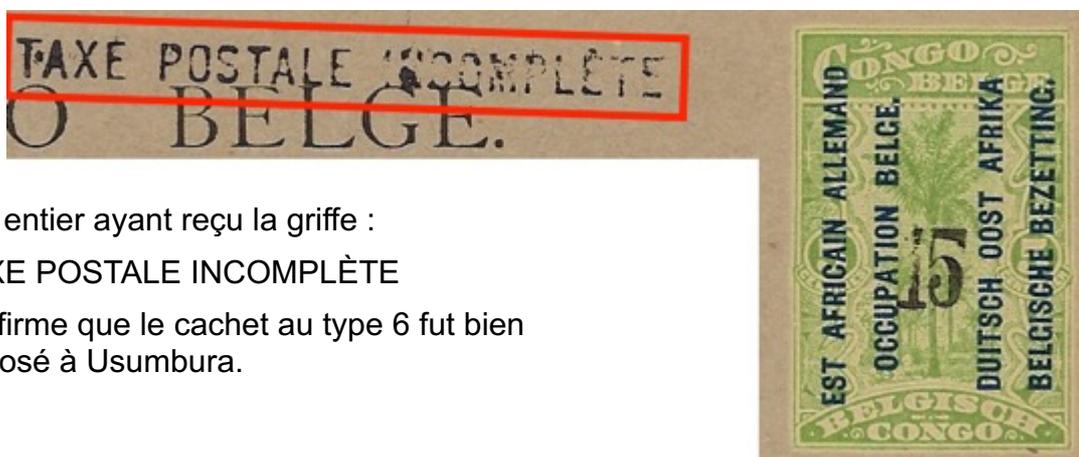


a : L'ergot est vertical mais est pointu.

C : L'espace est de $\frac{3}{4}$ mm.

C : La boucle est très épaisse et rentrante par rapport à la verticale de la tige du « 5 ».

b : La barre horizontale du pied du « 1 » est bien rectangulaire et plus grande à gauche.



Cet entier ayant reçu la griffe :

TAXE POSTALE INCOMPLÈTE

confirme que le cachet au type 6 fut bien apposé à Usumbura.

Pour info : contrairement au Congo, pour les territoires de l'Est Africain (Ruanda et Urundi) on ne parle pas de « CARTE » postale incomplète mais bien de « TAXE » postale incomplète.



La rémunération du capitaine de l'Hirondelle en 1899

D.Bilmans

Nous avons eu l'opportunité d'acquérir une archive d'apparence anodine qui commence par un entier postal de la colonie portugaise de Loanda. Cet entier oblitéré ne possède aucune information au verso.

Entier postal du centenaire de l'Inde à 10 reis avec oblitération ;
CORREIO LOANDA et adressée à un certain Major Leboeuf.



Un second entier nous en dit un peu plus : il s'agit du major Leboeuf au 12^e de ligne en garnison à Liège. L'oblitération est toujours celle de Correio Loanda et du 20 JUN 99, mais nous verrons plus loin qu'il y a une erreur de date.

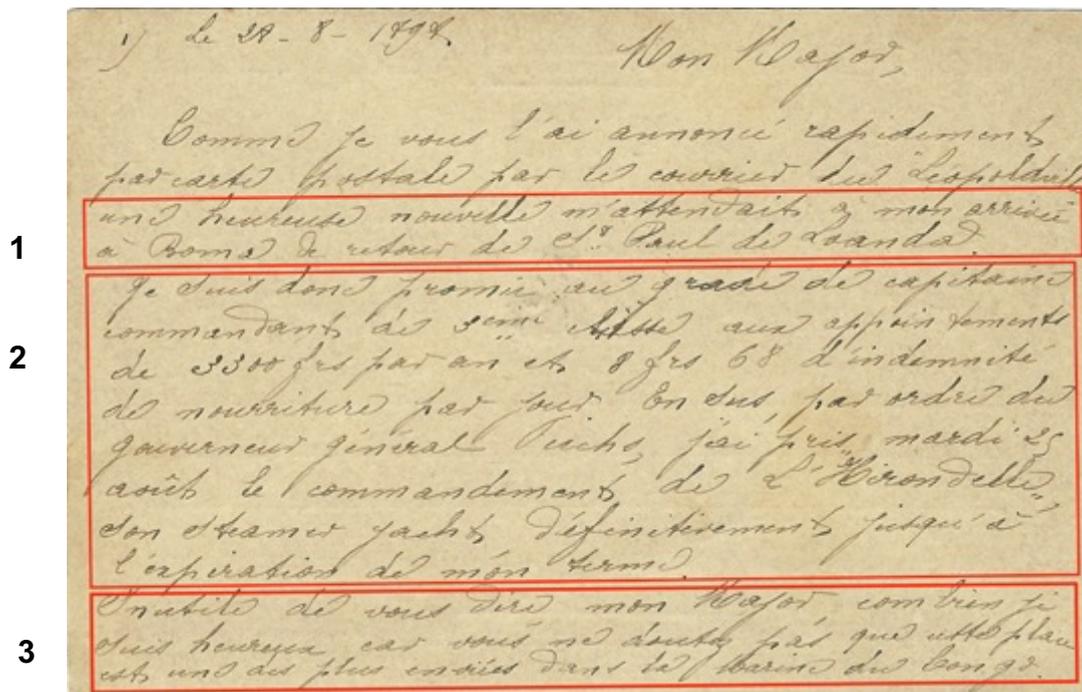


Avant de nous intéresser au texte qui va se révéler des plus intéressants, corrigeons d'abord la date de l'oblitération. Nous verrons également que plusieurs cartes sont toujours datées du 20 JUN 98.

L'expéditeur, qui nous est toujours inconnu, date sa carte du 28 - 8 - **1898**, en haut à gauche et y ajoute également la mention : **1)** (cette pratique était courante à cette époque et permettait au destinataire de lire dans l'ordre les cartes dans le cas où plusieurs de celles-ci arrivaient en même temps).



Intéressons-nous maintenant au contenu de cette carte.



Plusieurs parties sont intéressantes à plus d'un titre :

1 : « Une heureuse nouvelle m'attendait à mon arrivée à Boma de retour de St - Paul de Loanda ».

Une première info est que le personnage voyage entre Boma et St-Paul de Loanda qui est une colonie portugaise.

Anciennement São Paulo da Assunção de Loanda (Saint-Paul de l'Assomption de Louanda) en portugais.



2 : « Je suis donc promu au grade de capitaine commandant de 3^e classe aux appointements de 3300 frs par an et 8 frs 68 d'indemnité de nourriture par jour, en sus par ordre du Gouverneur général Fuchs, j'ai pris mardi 25 août le commandement de L' « Hironde » son steamer yacht, définitivement jusqu'à la fin de mon terme ».

Une information capitale pour la découverte du nom de l'auteur de la carte qui sera confirmée dans la carte suivante.

« ...aux appointements de 3300 frs par an ... définitivement jusqu'à l'expiration de mon terme ».

- Il s'agit à cette époque d'une rémunération en francs or.
- Un terme pour les militaires est le temps que dure un contrat de « travail » et celui-ci à cette époque a une durée de 3 ans.

Pour l'anecdote, **8 frs 68 d'indemnité de nourriture par jour**, nous voilà en 1898 et les chèques repas étaient déjà d'actualité !!!

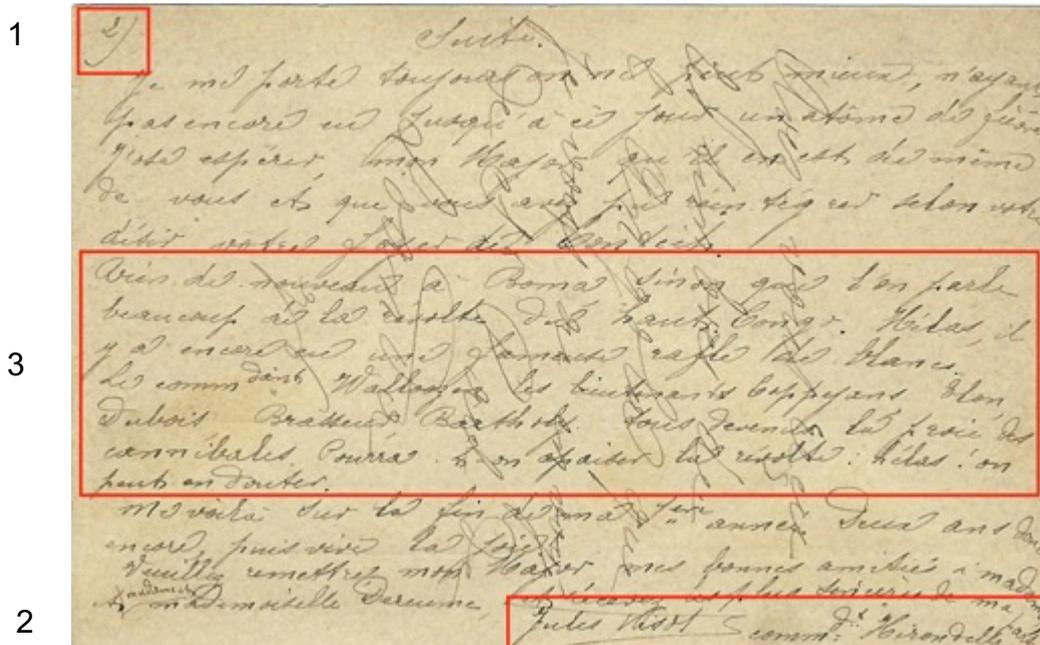
Le Gouverneur général Fuchs ; Félix Fuchs fut le second gouverneur du Congo. Il remplace en effet Émile Wangermée, Gouverneur général faisant fonction, lors de son congé (décembre 1897-février 1899).

3 : « Inutile de vous dire mon Major, combien je suis heureux car vous ne doutez pas que cette place est une des plus enviées dans la Marine du Congo.

Entier postal à 10 reis, oblitéré à Correio Loanda le 20 JUN 1898



Le verso de l'entier nous dévoile (enfin) le nom de l'expéditeur de ces cartes et aussi une autre information mais bien moins agréable.



1 : C'est la carte écrite en même temps que la précédente, probablement parce qu'il ne pouvait pas écrire toute son histoire sur la première.

2 : L'expéditeur des cartes : **JULES NISOT** (1875-1923), commandant de l'Hirondelle. Officier de Marine et hydrographe – engagé le 6 novembre 1897 par l'Etat Indépendant du Congo comme capitaine-adjoint de steamer sur le SS Wall.

Le navire SS WALL (700 tonnes, le plus gros navire de l'Etat du Congo à cette époque) effectua pendant de longues années le service mensuel Matadi-Boma-St. Paul de Loanda.

Ce vapeur faisait la liaison du courrier entre les deux ports (Matadi & Loanda) en fonction des arrivées et départs des bateaux de la CMB et des malles portugaises, transportant le courrier entre les deux colonies pour accélérer sa transmission.

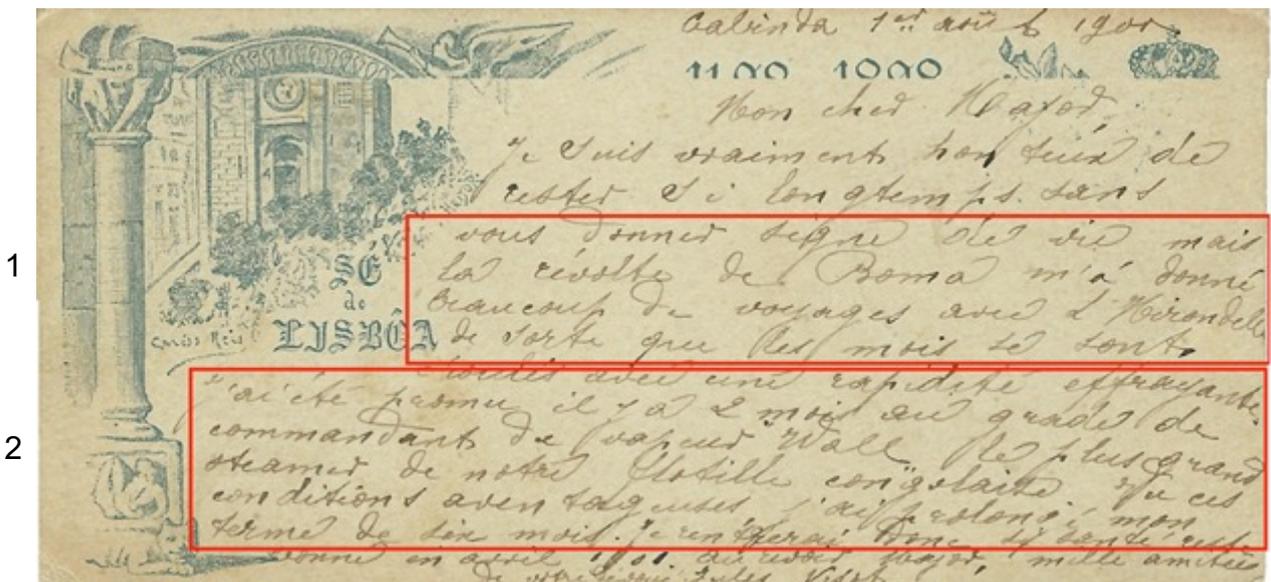
Le point 3 est un fait historique que Jules Nisot relate lors d'un retour à Boma.

3 : « Rien de nouveau à Boma sinon que l'on parle beaucoup de la révolte du Haut-Congo. Hélas il y a encore eu une fameuse rafle de Blancs. Le commandant Wallozen, les lieutenants Coppeyans, Elon, Dubois, Brasseur, Bartholy, tous devenus la proie des cannibales. Pourra t-on apaiser la révolte : hélas on peut en douter ».

Entier postal à 20 reis, oblitéré Congo Portugais-Loanda 11 AGO 1900, passage à Lisboa 11 Sept 00, arrivé à Anvers le 18 SEPT 14-15 00 et reçoit pour terminer le cachet d'Anvers arrivée 18 SEPT 17-18 00 et distribué par le facteur de la tournée 52.



Expéditeur dans le coin inférieur gauche : JULES NISOT, Commandant du vapeur Wall à Cabinda le 1/4 1900.



1 : « ... mais la révolte de Boma m'a donné beaucoup de voyages avec l'Hirondelle de sorte que les mois se sont écoulés avec une rapidité effrayante ».

Sa situation a changé et il explique ;

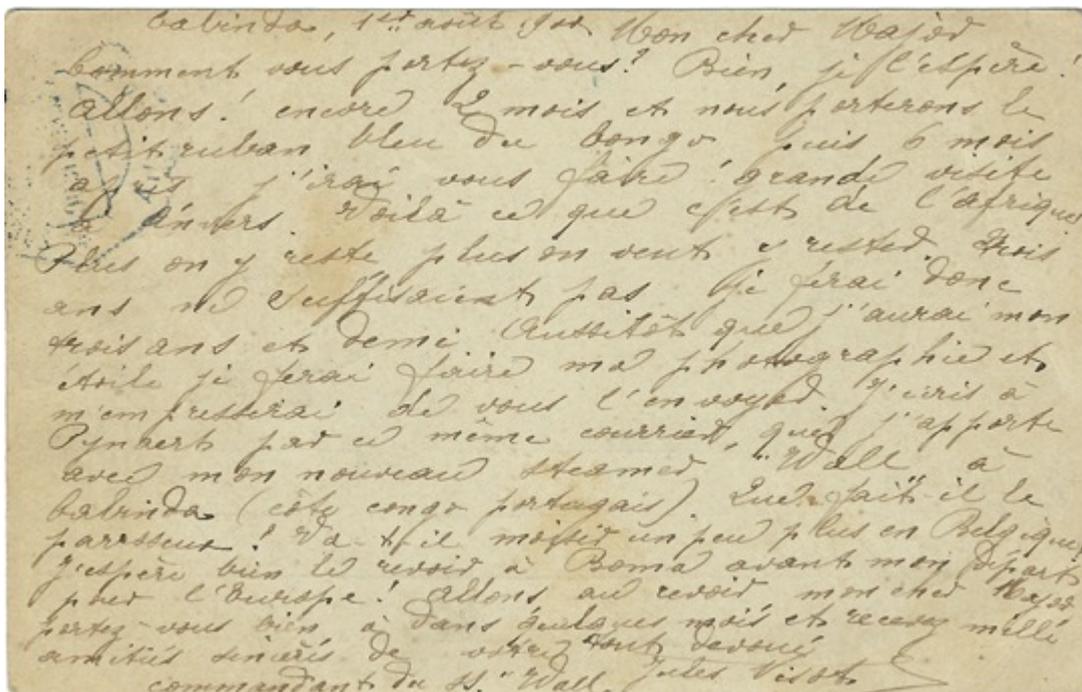
2 : « J'ai été promu il y a 2 mois au grade de Commandant du vapeur « Wall » le plus grand steamer de notre flottille congolaise. Vu ces conditions avantageuses j'ai pu rallonger mon terme de dix mois ».

Il revient à son premier poste mais cette fois à la place du Commandant du navire.

Entier postal à 10 reis et un timbre décollé à 10 reis (?), oblitéré à Loanda 1 AGO 1900, passage à Lisboa (?) passage à Anvers le 18 SEPT 14-15 1900 et cachet ARRIVEE Anvers le 18 SEPT 17-18 1900, cachet de facteur 52. Cet entier a été écrit et envoyé le même jour que l'entier précédent.



Il explique dans celui-ci qu'il attend son « petit ruban bleu » dans 2 mois, décoration reçue à la fin de son terme pour « bons et loyaux services » et se réjouit de revoir son ami le Major.



Les affranchissements avec les timbres de l'émission Parcs nationaux sur le courrier aérien

J.P. Flamand & T.Frennet

Le **20 octobre 1937**, au Congo Belge est émis un bloc de quatre timbres
« **Propagande pour les Parcs Nationaux** ».

Le timbre représente la brousse forestière de Mitumba.

Période de validité : du 20 octobre 1937 au 31 décembre 1938.

L'étude de ce bloc n°1 est à consulter dans le n°1 des Cahiers du Congo.
Dans cette étude, JM Frenay décrit **8 types différents** pour ce bloc.

1^{ère} partie – Le bloc n°1 complet sur lettre 5 septembre 1938 – Goma / Bruxelles



1/1



Lettre oblitérée à GOMA le 5-9-38.-17h sur bloc **type 3**. Petit cachet noir **AVION** de Goma. Taxée par le postier au crayon bleu « **T 10,80** ». Acheminée par voie de surface via Irumu le 7-9-38.-9h jusque Stanleyville où elle arrive le 9-9-38.-13h. De là, par la **92^{ème} liaison AIR AFRIQUE**, départ d'Elisabethville le 9 septembre avec arrivée à Alger le 12 septembre 1938. Taxée à Bruxelles le 14-9-38.-4h.

Tarif : lettre entre 31 et 35 g pour la Belgique 1.50 F + 0.90 F = 2.40 F + 7 x 3.00 F/5 g de surtaxe aérienne = 21.00 F. Total : 23.40 F.
Comme il manque 5.40 F (18.00F), la lettre est taxée à 10.80 F.

14 décembre 1937 – Elisabethville / Bruxelles



Lettre recommandée oblitérée à ELISABETHVILLE le 14-12-37.-8h sur bloc **type 2**. Transportée par la **73^{ème} liaison AIR AFRIQUE**, départ d'Elisabethville le 17 décembre avec arrivée à Alger le 21 décembre 1937. Cachet d'arrivée à JETTE le 24-12-37.-18h (verso).

Tarif : lettre entre 21 et 25 g pour la Belgique 1.50 F + 0.90 F + 2.50 F de taxe de recommandation = 4.90 F + 5 x 3.00 F/5 g de surtaxe aérienne (15.00 F) = 19.90 F.

26 février 1938 – Boma / Radebeul (Allemagne)

Lettre recommandée oblitérée à BOMA le 26-2-38.-9h sur bloc **type 8**. Cachet de LEOPOLDVILLE illisible au verso. Transportée par la **80^{ème} liaison SABENA**, départ de Léopoldville le 4 mars avec arrivée à Bruxelles le 8 mars 1938. Cachet d'arrivée à RADEBEUL le 10.3.38.-13h (verso).

Tarif : lettre entre 26 et 30 g pour l'étranger 2.50 F + 1.50 F + 2.50 F de taxe de recommandation = 6.50 F + 6 x 3.50 F/5 g de surtaxe aérienne (21.00 F) = 27.50 F.

Lettre recommandée oblitérée à BANANA le 22-1-38.-0h sur bloc **type 5**. Cachet de transit de BOMA le 24-1-38.-15h et d'arrivée à LEOPOLDVILLE le 28-1-38.-7h (verso). Transportée par la **76^{ème} liaison AIR AFRIQUE**, départ de Léopoldville le 28 janvier avec arrivée à Alger le 1^{er}

Tarif : lettre 39 g pour l'étranger 2.50 F + 1.50 F + 2.50 F de taxe de recommandation = 6.50 F + 8 x 3.50 F/5 g de surtaxe aérienne (28.00 F) = 34.50 F. Manque 1.50 F (33.00 F) mais pas taxée

15 décembre 1937 – Elisabethville / Zurich (Suisse)



Lettre recommandée oblitérée à ELISABETHVILLE le 15-12-37.-8h sur bloc **type 7**.

Transportée par la **73^{ème} liaison AIR AFRIQUE**, départ d'Elisabethville le 17 décembre avec arrivée à Alger le 21 décembre 1937. Cachet d'arrivée à ZURICH 1 le 23.XII.37.-18h (verso).

Transportée par la **90^{ème} liaison SABENA**, départ d'Elisabethville le 22 juillet avec arrivée à Bruxelles le 26 juillet 1938.

Tarif : lettre entre 21 et 25 g pour l'étranger 2.50 F + 1.50 F + 2.50 F de taxe de recommandation = 6.50 F + 5 x 3.50 F/5 g de surtaxe aérienne (17.50 F) = 24.00 F.

20 juillet 1938 – Elisabethville / Anvers



Lettre recommandée oblitérée à ELISABETHVILLE le 20-7-38.-15h sur bloc **type 4**. Transportée par la **90^{ème} liaison SABENA**, départ d'Elisabethville le 22 juillet avec arrivée à Bruxelles le 26 juillet 1938.

Tarif : lettre de 30 g pour la Belgique 1.50 F + 0.90 F + 2.50 F de taxe de recommandation = 4.90 F + 6 x 3.00 F/5 g de surtaxe aérienne (18.00 F) = 22.90 F.